

Information destinée aux patients

Lisez attentivement la notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant le médicament.

Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance par le pharmacien ou le droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez utiliser le médicament conformément à la notice d'emballage ou aux indications du médecin, du pharmacien ou du droguiste. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

A.Vogel Comprimés pour la gorge, Pastilles

Médicament phytothérapeutique

Qu'est-ce que A.Vogel Comprimés pour la gorge et quand est-il utilisé ?

Le médicament phytothérapeutique A.Vogel Comprimés pour la gorge est préparé à base de parties aériennes et de racines fraîches de rudbeckie rouge, ainsi que de feuilles fraîches de sauge. A.Vogel Comprimés pour la gorge sont utilisés pour le traitement de courte durée des inflammations bucco-pharyngées aiguës accompagnées de maux de gorge, de difficultés de déglutition, de sensations de grattement et de brûlure dans la gorge et d'enrouement.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement ?

En cas de fièvre ou si les troubles persistent plus de 7 jours, consulter un médecin.

Quand A.Vogel Comprimés pour la gorge ne doit-il pas être pris/utilisé ou seulement avec précaution ?

A.Vogel Comprimés pour la gorge ne doivent pas être utilisés en cas d'hypersensibilité connue à l'un des composants ainsi qu'aux plantes de la famille des astéracées (Asteraceae), telles la camomille, l'arnica, le souci (Calendula), l'achillée millefeuille (Achillea millefolium), la pâquerette (Bellis perennis), l'échinacée (Echinacea).

En cas de réactions d'hypersensibilité ou de réactions circulatoires, interrompre immédiatement le traitement et consulter un médecin.

Les patients souffrant d'une maladie allergique préexistante (maladie atopique) ont un risque accru de réactions allergiques sévères.

En raison des propriétés connues immunomodulatrices des préparations à base d'Echinacea purpurea, l'utilisation est déconseillée en cas de maladies systémiques évolutives (comme la tuberculose), de maladies du système des globules blancs (leucémies, leucoses), les maladies auto-immunes (collagénoses, sclérose en plaques), ainsi qu'en cas d'immunodéficiences (SIDA/Infections VIH) et toute autre maladie du système immunitaire.

Les extraits à base d'Echinacea purpurea peuvent influencer l'efficacité des médicaments immunosuppresseurs en raison de l'effet immunostimulant potentiel de ces extraits.

Les patients souffrant d'épilepsie ne doivent utiliser A.Vogel Comprimés pour la gorge qu'après avoir demandé l'avis de leur médecin.



Ce médicament contient 909,2 mg de sorbitol par pastille. Le sorbitol est une source de fructose. Parlez à votre médecin avant de prendre ce médicament si le médecin vous a informé que vous avez une intolérance à certains sucres ou si une intolérance héréditaire au fructose (fructosémie) – une maladie congénitale rare, empêchant la personne d'absorber le fructose – a été diagnostiquée. Dans de rares cas, l'huile de menthe poivrée contenue dans ce médicament peut provoquer des réactions d'hypersensibilité sévères et des spasmes bronchiques.

Ce médicament contient du saccharose ; veuillez ne prendre A.Vogel Comprimés pour la gorge qu'après consultation avec votre médecin, si vous savez que vous souffrez d'une intolérance au sucre. Le saccharose contenu dans ce médicament peut être néfaste pour les dents.

L'utilisation de A.Vogel Comprimés pour la gorge ne convient pas aux enfants de moins de 12 ans, car aucun contrôle systématique de l'utilisation du médicament pour cette tranche d'âge n'a été effectué jusqu'à présent.

Veuillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si

- vous souffrez d'une autre maladie,
- vous êtes allergique
- ou vous prenez déjà d'autres médicaments (même en automédication !)

A.Vogel Comprimés pour la gorge peuvent-il être utilisés pendant la grossesse ou l'allaitement ?

Grossesse

Il n'existe pas de données cliniques concernant l'emploi chez la femme enceinte, ni d'expérimentations animales suffisantes en termes de toxicité pour la reproduction. L'utilisation de A.Vogel Comprimés pour la gorge est déconseillée pendant la grossesse.

Allaitement

On ignore si les substances actives ou les produits de dégradation des composants végétaux contenus dans A.Vogel Comprimés pour la gorge passent dans le lait maternel. Un risque pour l'enfant allaité ne peut pas être exclu. A.Vogel Comprimés pour la gorge ne doivent donc pas être utilisés pendant l'allaitement.

Comment utiliser A.Vogel Comprimés pour la gorge ?

Adultes et enfants dès 12 ans : 1 pastille 3 à 5 fois par jour ; laisser fondre dans la bouche.

L'utilisation de A.Vogel Comprimés pour la gorge ne convient pas aux enfants de moins de 12 ans, car aucun contrôle systématique de l'utilisation du médicament pour cette tranche d'âge n'a été effectué jusqu'à présent.

Veuillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

Quels effets secondaires A.Vogel Comprimés pour la gorge peuvent-ils provoquer ?



L'utilisation de A.Vogel Comprimés pour la gorge peut provoquer les effets secondaires suivants : dans de rares cas, on a pu observer des réactions d'hypersensibilité (telles qu'éruptions cutanées, démangeaisons, œdèmes au visage) aux préparations à base d'échinacée.

Très rarement : en particulier chez les patients souffrant d'une maladie atopique il existe un risque accru de réactions allergiques sévères comme de l'asthme (spasmes bronchiques), de réactions circulatoires (choc), de réactions cutanées graves (syndrome de Stevens-Johnson) et d'œdèmes au visage.

Dans ce cas interrompre immédiatement le traitement et consulter un médecin.

Si vous remarquez des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste. Cela s'applique particulièrement pour les effets secondaires qui ne sont pas mentionnés dans cette notice d'emballage.

A quoi faut-il encore faire attention?

Durée de conservation

A.Vogel Comprimés pour la gorge ne doivent pas être utilisés au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur le récipient.

Les emballages périmés ou non utilisés intégralement doivent être rapportés au pharmacien ou au droguiste, qui se chargera de leur élimination.

Remarques concernant le stockage

Conserver A.Vogel Comprimés pour la gorge à température ambiante (15-25°C) et hors de portée des enfants.

Remarques complémentaires

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

Que contiennent A.Vogel Comprimés pour la gorge ?

1 pastille contient :

Principes actifs

Extrait épais issu de : 760,4 mg de teinture de parties aériennes fraîches de rudbeckie rouge (*Echinacea purpurea* L. Moench, herba), rapport drogue-agent d'extraction 1:12, agent d'extraction éthanol 65% v/v, correspondant à une masse sèche de 11,8 mg et de 40 mg de teinture de racines fraîches de rudbeckie rouge (*Echinacea purpurea* (L.) Moench, radix), rapport drogue-agent d'extraction 1:11, agent d'extraction éthanol 65% v/v, correspondant à une masse sèche de 0,6 mg ;

extrait épais issu de : 378,5 mg de teinture de feuilles fraîches de sauge (*Salvia officinalis* L., folium), rapport drogue-agent d'extraction 1:17, agent d'extraction éthanol 68% v/v, correspondant à une masse sèche de 6,8 mg.

Excipients

Sorbitol (E 420) (909,2 mg), mannitol (E 421), stéarate de magnésium (E 470b), arôme de menthe poivrée (huile de menthe poivrée et gomme arabique (E 414)), maltodextrine (E 1400), glycosides de stéviol (E 960), laurate de saccharose (E 473) (correspondant à 0,7 mg de saccharose).



Numéro d'autorisation

69008 (Swissmedic)

Où obtenez-vous A.Vogel Comprimés pour la gorge ? Quels sont les emballages à disposition sur le marché ?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale, en emballages de 20 pastilles.

Titulaire de l'autorisation

A.Vogel SA, CH-9325 Roggwil

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en mai 2023 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

Historique des révisions

Cet historique des révisions doit permettre d'avoir une meilleure vue d'ensemble des versions de l'information destinée aux patients. L'utilisation du tableau est facultative. La présentation du tableau peut être ajustée par la titulaire de l'autorisation. Ce tableau ne sera pas publié.

N° de demande	Jalon	Date de création	Modification	Initiales
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE

